

Conseil municipal du 1^{er} octobre 2026 - 18 h
Ordre du jour

Approbation du compte-rendu de la précédente séance

Communication des décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

1-Subvention exceptionnelle pour les communes sinistrées par les incendies de l'été 2026

2-Subvention exceptionnelle à l'Amicale de l'ETAP

3-Acquisition d'une parcelle au Lanot du Castet

4-6 Acquisition de parcelles rue Rébéque

7-8 Reconstruction de l'école Perrot : avenant en plus-value à deux marchés publics

9-10 Construction de la salle de sport : avenant en plus-value à deux marchés publics

11-Construction de la salle de sport : avenant de prolongation des marchés publics

12-Ateliers-jeunes second semestre

13-Tarif de renouvellement de concessions dans les cimetières de la communes

14-Cadrage budgétaire : écritures d'ordre

15-Mise à disposition gratuite d'une parcelle communale au Centre équestre du Béarn

16-Espace James Chambaud : accueil du Festival Image Montagne

17-Espace James Chambaud : accueil de résidences d'artistes

18-Prolongation de la convention territoriale globale avec la Caisse d'Allocations Familiales

19-Mandat spécial pour le prochain Congrès des maires

20-21 École de théâtre : création d'un emploi d'enseignant et modification d'un temps de travail d'un autre enseignant

22-École de musique : modification du temps de travail d'un enseignant

23-Piscine Aqualons : création d'un emploi

24-Créations et transformations d'emplois communaux

25-Prise en charge de frais de formation exceptionnelle d'un agent communal

Le Maire,

Nicolas PATRIARCHE